

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2025

LISTE DES DELIBERATIONS

N°	Objet
1	Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 mars 2025.
2	Budget rectificatif n°1 de l'exercice 2025.
3	PPA de Criel-sur-Mer : engagement financier sur les actions 2 et 4.
4	PPA « Entre deux havres » : <ul style="list-style-type: none"> • Approbation de la démarche et lancement d'un approfondissement pour une intervention expérimentale • Autorisation à déposer un dossier de sollicitation au titre du Fonds Vert "Accompagnement à l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte" pour combler tout ou partie du déficit de l'opération
5	À la demande la Communauté de Communes Terre d'Auge, acquisition des parcelles cadastrées B 73, B 78, B 79, B 183 et B 184, sises sur le territoire communal de PIERREFITTE-EN-AUGE (14) . Opération OPE2025051 – F – 14 – PIERREFITTE EN AUGE « LA COUR DE FRANCE / DOMAINE DU HOUVRE »
6	À la demande la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, acquisition de la parcelle cadastré EI 15p, sise sur le territoire communal de LE HAVRE (76) . Opération OPE2025087 – F – 76 – LE HAVRE « RUE GUSTAVE BRINDEAU / ÎLOT VALMY »
7	À la demande la Métropole Rouen Normandie, dont le projet est la diversification de l'offre de logements, Convention d'Interventions de veille foncière BOIS GUILLAUME « DPU » sise sur le territoire communal de BOIS-GUILLAUME (76) , permettant l'acquisition de parcelles au sein de ce périmètre, selon les intentions du partenaire. Opération OPE2025072 - 76 – BOIS GUILLAUME « DPU »
8	À la demande la Métropole Rouen Normandie, dont le projet est la diversification de l'offre de logements, Convention d'Interventions de veille foncière ISNEAUVILLE « DPU » sise sur le territoire communal de ISNEAUVILLE (76) , permettant l'acquisition de parcelles au sein de ce périmètre, selon les intentions du partenaire. Opération OPE2025073 - F - 76 - ISNEAUVILLE « DPU »
9	À la demande la Métropole Rouen Normandie, Convention d'Interventions de veille foncière GRAND-COURONNE « LE GRESIL - INTERFACE ZIP » sise sur le territoire communal de GRAND-COURONNE (76) , permettant l'acquisition de parcelles au sein de ce périmètre, selon les intentions du partenaire. Opération OPE2025069 - F - 76 – GRAND-COURONNE « LE GRESIL - INTERFACE ZIP »
10	À la demande la Métropole Rouen Normandie, Convention d'Interventions de veille foncière ROUEN - PETIT-QUEVILLY « ZI QUAI DE SEINE : INTERFACE VILLE-PORT-INDUSTRIE » sise sur le territoire communal de PETIT-QUEVILLY (76) , permettant l'acquisition de parcelles au sein de ce périmètre, selon les intentions du partenaire. Opération OPE2025070 - F - ROUEN - PETIT-QUEVILLY « ZI QUAI DE SEINE : INTERFACE VILLE-PORT-INDUSTRIE »

11	<p>À la demande la Métropole Rouen Normandie, acquisition de la parcelle ND 42 sise sur le territoire communal de ROUEN (76).</p> <p>Opération OPE2025071 - 76 - ROUEN « AVENUE DE BRETAGNE - ILOT CONCORDE »</p>
12	<p>À la demande la Ville de ROUEN (76), Convention d'Interventions de veille foncière ROUEN « QUARTIER LOMBARDIE » sise sur le territoire communal, permettant l'acquisition de parcelles au sein de ce périmètre, selon les intentions du partenaire.</p> <p>Opération OPE2025093 - F - 76 - ROUEN « QUARTIER LOMBARDIE »</p>
13	<p>À la demande la Ville de SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY (76), acquisition des parcelles AZ 195 et AZ 346 sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération OPE2025084 – F – 76 – SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY « RUE DE PARIS - GARAGE AUTOMOBILE »</p>
14	<p>À la demande la Ville de GRAND-COURONNE (76), acquisition des parcelles AT 212, AT 213, AT 214, AT 424 et AT 1080 sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération OPE2025011 – F - 76 - GRAND COURONNE « RUE DU PARADIS »</p>
15	<p>À la demande la Ville de CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF (76), acquisition des parcelles AK 213, AK 248, AK 249 et AK 270 sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération OPE2025098 - 76 - CAUDEBEC LES ELBEUF « RUE DE LA REPUBLIQUE / CŒUR DE VILLE FFI »</p>
16	<p>À la demande de la Ville de CAEN (14), concernant l'opération CAEN LA MER « CAEN RUE MARECHAL GALLIENI / ZAC BEAULIEU » sise sur le territoire communal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension du périmètre de veille foncière avec les parcelles KA 19, IT 1, IT 2, IT 3, IT 4, IT 5, IT 6 et IT 7 • Réévaluation du montant de l'enveloppe de l'opération • Signature d'une Convention d'Interventions de veille foncière permettant l'acquisition de parcelles au sein de ce périmètre, selon les intentions du partenaire. <p>Opération OPE2024171 – 14 – CAEN LA MER « CAEN RUE MARECHAL GALLIENI / ZAC BEAULIEU »</p>
17	<p>Concernant l'opération MRN « ROUEN ILOT NETIEN » à ROUEN (76), à la demande la Métropole Rouen Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'enveloppe projet de l'opération • Sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de la Métropole Rouen Normandie, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle. <p>Opération 900261 - 76 - MRN « ROUEN ILOT NETIEN »</p>
18	<p>Concernant l'opération MÉTROPOLE « ROUEN - QUARTIER ROUEN FLAUBERT - GRAND PROJET » à ROUEN (76), à la demande de la Métropole Rouen Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de l'enveloppe projet de l'opération • Sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de la Métropole Rouen Normandie, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle. <p>Opération 900256 - 76 - MÉTROPOLE « ROUEN - QUARTIER ROUEN FLAUBERT - GRAND PROJET »</p>

19	<p>Concernant l'opération MÉTROPOLE « ROUEN – ZAD SEINE SUD » à Oissel et Saint-Etienne-du-Rouvray, à la demande de la Métropole Rouen Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension du périmètre avec les parcelles cadastrées AH 461, AH 463, AH 522 et AH 462 sises sur le territoire communal de OISSEL (76) • Augmentation de l'enveloppe projet de l'opération • Sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de la Métropole Rouen Normandie, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle. <p>Opération 900258 - 76 - MÉTROPOLE « ROUEN – ZAD SEINE SUD »</p>
20	<p>Concernant l'opération MRN « MONT-SAINT-AIGNAN - SECTEUR DU CAMPUS UNIVERSITAIRE » à MONT-SAINT-AIGNAN (76), à la demande de la Métropole Rouen Normandie, ajustement du périmètre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retrait de parcelles • Ajout des parcelles <p>Opération OPE2024175 - 76 - MRN « MONT-SAINT-AIGNAN - SECTEUR DU CAMPUS UNIVERSITAIRE »</p>
21	<p>Concernant l'opération ROUEN « PARC NATUREL URBAIN DE REPAINVILLE », à la demande de la Ville de ROUEN (76) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension du périmètre de l'opération • Augmentation de l'enveloppe projet de l'opération • Sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de Rouen, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle. <p>Opération 900084 – F – 76 – ROUEN « PARC NATUREL URBAIN DE REPAINVILLE »</p>
22	<p>Concernant l'opération ROUEN « RONDEAUX LIBERATION », à la demande de la Ville de ROUEN (76) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'enveloppe projet de l'opération • Sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de Rouen, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle. <p>Opération 900117 - 76 - ROUEN « RONDEAUX LIBERATION »</p>
23	<p>Concernant l'opération ROUEN « ÎLOT DUGUAY TROUIN », à la demande de la Ville de ROUEN (76) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction du périmètre de l'opération 900082 – F – 76 – ROUEN « SECTEUR OUEST QUARTIER PASTEUR » • Changement de dénomination de l'opération ROUEN « SECTEUR OUEST QUARTIER PASTEUR » qui devient désormais ROUEN « ÎLOT DUGUAY TROUIN » • Sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de Rouen, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle. <p>Opération 900082 – F – 76 – ROUEN « ÎLOT DUGUAY TROUIN »</p>

24	<p>Concernant l'opération ROUEN « CENTRALITE DU CHÂTELET », à la demande de la Ville de ROUEN (76) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension du périmètre de veille foncière de l'opération, permettant l'acquisition de parcelles au sein de ce périmètre, selon les intentions du partenaire. • Augmentation de l'enveloppe projet de l'opération • Sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de Rouen, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle. <p>Opération 900128 – F – 76 – ROUEN « CENTRALITE DU CHÂTELET »</p>
25	<p>Concernant l'opération ROUEN « ÎLOT SAINT JULIEN », à la demande de la Ville de ROUEN (76) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'enveloppe projet de l'opération • Sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de Rouen, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle. <p>Opération 900121 - F- 76 - ROUEN « ÎLOT SAINT JULIEN »</p>
26	<p>Concernant l'opération ROUEN « ÎLOT EUROPE », à la demande de la Ville de ROUEN (76) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction du périmètre de l'opération • Sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de Rouen, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle. <p>Opération 900118 – F – 76 – ROUEN « ÎLOT EUROPE »</p>
27	<p>Concernant l'opération MARTIN-ÉGLISE ET DIEPPE (76) « PLAINE DE NEUVILLE / EUROCHANNEL II », à la demande de la Communauté d'agglomération Dieppe Maritime :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'enveloppe projet de l'opération • Sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de l'agglomération Dieppe Maritime, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle. <p>Opération 900017 - 76 – MARTIN EGLISE ET DIEPPE « PLAINE DE NEUVILLE / EUROCHANNEL II »</p>
28	<p>Concernant l'opération DIEPPE MARITIME « CHEMIN DE LA RIVIÈRE » sise à ROUXMESNIL BOUTEILLE (76), à la demande de la Communauté d'agglomération Dieppe Maritime :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Extension du périmètre de veille foncière de l'opération, aux parcelles cadastrées AD 67, AD 68, AD 70, AD 72, AD 82 et AD 84, permettant l'acquisition de parcelles au sein de ce périmètre, selon les intentions du partenaire • Augmentation de l'enveloppe projet de l'opération • Sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de l'agglomération Dieppe Maritime, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle. <p>Opération 924620 - 76 - DIEPPE MARITIME « CHEMIN DE LA RIVIÈRE »</p>

29	<p>Concernant l'opération CULHSM « ROLLEVILLE – CENTRE BOURG », à la demande de la Commune de ROLLEVILLE (76) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transfert de l'opération du Programme d'Action Foncière de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole à la commune de Rolleville. • Transfert des parcelles en stock, actuellement maîtrisées, cadastrées A 394, A 946, A 467, A 654, A 670, A 402, A 401, A 671, A 400, A 404, sises sur la commune de Rolleville, à la commune de Rolleville • Acquisition, à la demande de la Commune de Rolleville, des parcelles cadastrales restant à maîtriser, cadastrées A 398, A 399, A 403 et A 468 <p>Opération 921026 – 76 – CULHSM « ROLLEVILLE – CENTRE BOURG »</p>
30	<p>À la demande de la Commune de CETON (61), prise en charge de la procédure d'expropriation envisagée sur la parcelle cadastrée E 256.</p> <p>Opération 924664 - 61 - CDC COLLINES DU PERCHE NORMAND « ANCIEN SITE CETON PARFUM »</p>
31	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de LISIEUX (14), pour un report d'échéance de rachat de 6 mois, fixant la nouvelle date d'échéance au 5 octobre 2026, pour la parcelle cadastrée AO 146 sise sur le territoire communal.</p> <p>Opération 914368 - 14 - LISIEUX « ANCIEN CENTRE DE TRI POSTAL »</p>
32	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Communauté d'Agglomération Seine-Eure, pour un report d'échéance de rachat de 1 an, fixant la nouvelle date d'échéance au 20 novembre 2025, pour la parcelle cadastrée A 679 sise sur le territoire communal de LE MANOIR-SUR-SEINE (27).</p> <p>Opération 924114 - 27 - CASE : LE MANOIR SUR SEINE « PLACE COMMUNALE »</p>
33	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de SAINT-PIERRE-DES-FLEURS (27), pour un report d'échéance de rachat de 1 an, fixant la nouvelle date d'échéance au 8 juillet 2026, pour les parcelles cadastrées B 38, B 731, B 732 et B 557 sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération 923117 - 27 - SAINT PIERRE DES FLEURS « LE VILLAGE DPU »</p>
34	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de LES ANDELYS (27), pour un report d'échéance de rachat de 1 an et 2 mois, fixant la nouvelle date d'échéance au 31 décembre 2026, pour les parcelles cadastrées AR 240 et AR 242 sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération 924591 - 27 - LES ANDELYS « RUE LAVOISIER DPU »</p>
35	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de LA BOUILLE (76), pour un report d'échéance de rachat de 1 an, fixant la nouvelle date d'échéance au 3 septembre 2026, pour la parcelle cadastrée AC 118 sise sur le territoire communal.</p> <p>Opération 923464 - 76 - LA BOUILLE « ANCIENNE PHARMACIE »</p>
36	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de DIEPPE (76), pour un report d'échéance de rachat de 3 ans, fixant la nouvelle date d'échéance au 1er juillet 2028, pour la parcelle cadastrée AS 60 sise sur le territoire communal.</p> <p>Opération 960000 - 76 - DIEPPE « ZAC DIEPPE SUD »</p>
37	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Métropole Rouen Normandie, pour un report d'échéance de rachat pour les parcelles sises à ROUEN (76) cadastrées MR 47 et MR 189, avec alignement des échéances de rachat avec les parcelles cadastrées MR 182, MR 188, MR 21, MR 22, fixant la nouvelle date d'échéance au 10 octobre 2029.</p> <p>Opération 900112 - 76 - ROUEN « SAINT SEVER NOUVELLE GARE »</p>

38	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Métropole Rouen Normandie, pour un changement de catégorie de portage de 5 ans à 10 ans, fixant la nouvelle date d'échéance au 2 septembre 2030 pour les parcelles AO 18 sise à SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY (76) et les parcelles AC 298 et AC 301 sises à OISSEL (76).</p> <p>Opération 900258 - 76 - METROPOLE « ZAD SEINE SUD »</p>
39	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de BOIS-GUILLAUME (76), pour un report d'échéance de rachat de 2 ans, fixant la nouvelle date d'échéance au 27 juin 2027, pour la parcelle cadastrée AW 55 sise sur le territoire communal.</p> <p>Opération 920322 - 76 - BOIS GUILLAUME « 226 RUE DU GENERAL LECLERC DPU »</p>
40	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de FRENEUSE (76), pour un report d'échéance de rachat de 2 ans, fixant la nouvelle date d'échéance au 25 juin 2027, pour les parcelles cadastrées AL 126 et AL 129 sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération 970427 - 76 - FRENEUSE « CENTRE BOURG »</p>
41	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de LA LONDE (76), pour un report d'échéance de rachat de 1 an, fixant la nouvelle date d'échéance au 14 juin 2026, pour les parcelles cadastrées AA 16, AA 17, AA 341, AA 360 et AA 361 sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération 903085 - 76 - LA LONDE « LA MARE PEROT »</p>
42	<p>Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de TÔTES (76), pour un report d'échéance de rachat de 9 mois et 17 jours, fixant la nouvelle date d'échéance au 31 décembre 2025, pour les parcelles cadastrées AE 72, AE 73, AE 74, AE 75 et AE497sises sur le territoire communal.</p> <p>Opération 960537 - 76 - TÔTES « LOGEMENTS & VOIRIE »</p>
43	<p>Programmes friches : prise en charge des opérations intégrées aux 13^{ème} et 14^{ème} programmes</p>
44	<p>Dispositif d'abaissement de chargé foncière : opération Santorin à ROUEN (76).</p>
45	<p>Dispositif d'abaissement de chargé foncière : opération 88 Grande Rue à BUEIL (27).</p>
46-1	<p>Concernant l'opération « 3 RUE DU DR GERNEZ » à GRUCHET-LE-VALASSE (76) : caducité de la Convention de Réserve Foncière en date du 29 novembre 2016, compte-tenu de la substitution par le nouveau dispositif contractuel de la Convention d'Interventions, à compter de la signature de cette dernière.</p> <p>Opération 904161- 76 - GRUCHET-LE-VALASSE « 3 RUE DU DR GERNEZ »</p>
46-2	<p>Concernant l'opération « IMPASSE DES MÉSANGES » à FORGES-LES-EAUX (76) : caducité de la Convention de Réserve Foncière en date du 4 août 2023, compte-tenu de la substitution par le nouveau dispositif contractuel de la Convention d'Interventions, à compter de la signature de cette dernière.</p> <p>Opération OPE2023008 - 76 - FORGES LES EAUX « IMPASSE DES MÉSANGES »</p>
46-3	<p>Concernant l'opération « SITE COMECO » à GASNY (27) : caducité de la Convention d'Action Foncière de Gasny en date du 24 avril 2012, compte-tenu de la substitution par le nouveau dispositif contractuel de la Convention d'Interventions, à compter de la signature de cette dernière.</p> <p>Opération OPE2023005 - 27 - GASNY « SITE COMECO »</p>
46-4	<p>Considérant qu'une intervention travaux est sollicitée à l'échelle de l'îlot opérationnel « AG INVEST », compris dans le périmètre de veille foncière de l'opération 902064 - 76 - LE HAVRE Magasins généraux, sortie de l'îlot « AG INVEST », acquis par l'EPF pour le compte de la Ville de LE HAVRE (76), de la Convention d'Interventions de veille foncière, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions sur l'opération OPE2025108 - 76 - LE HAVRE AG INVEST par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération OPE2025108 - 76 - LE HAVRE « AG INVEST »</p>

46-5	<p>Concernant l'opération « RUE VICTOR PETITPAS » à ROLLEVILLE (76) : sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole du 17 février 2020, compte-tenu de la substitution par le nouveau dispositif contractuel de la Convention d'Interventions, à compter de la signature de cette dernière.</p> <p>Opération OPE2023185 – 76 – ROLLEVILLE « RUE VICTOR PETITPAS »</p>
46-6	<p>Concernant l'opération « ALLÉE DU COUCOU » à LOUVIERS (27) : sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure du 11 juillet 2019, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'intervention par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération 924 124 – 27 – CASE LOUVIERS « ALLÉE DU COUCOU »</p>
46-7	<p>Concernant l'opération « ECOQUARTIER DE LA GARE » à LOUVIERS (27) : sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure du 11 juillet 2019, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'intervention par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération 924 424 – 27 – CASE LOUVIERS « ECOQUARTIER DE LA GARE »</p>
46-8	<p>Considérant qu'une intervention travaux est sollicitée à l'échelle de l'îlot opérationnel « ATIM » à LOUVIERS (27), compris dans le périmètre de veille foncière de l'opération 924 424 – 27 – CASE LOUVIERS « ECOQUARTIER DE LA GARE », sortie de l'îlot « ATIM » de la Convention d'Interventions de veille foncière, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions sur l'opération OPE2025109 – 27 – CASE LOUVIERS « SITE ATIM » par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération OPE2025109 – 27 – CASE LOUVIERS « SITE ATIM »</p>
46-9	<p>Concernant l'opération « CLÉON / ZONE SOUDAY » à CLÉON (76) : sortie de l'opération du Programme d'Action Foncière de la Métropole Rouen Normandie du 18 octobre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération 920653 – 76 – MRN « CLÉON / ZONE SOUDAY »</p>
46-10	<p>Concernant l'opération « GRAMMONT SABLIERE » à ROUEN (76) : sortie de ladite opération du Programme d'Action Foncière de la Ville de Rouen du 18 octobre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération 900105 – 76 – ROUEN « GRAMMONT SABLIERE »</p>
46-11	<p>Concernant l'opération « ÎLOT ELBEUF MÉRIDENNE » à ROUEN (76) : sortie de ladite opération du Programme d'Action Foncière de la Ville de Rouen du 18 octobre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération 900119 – 76 – ROUEN « ÎLOT ELBEUF MÉRIDENNE »</p>
46-12	<p>Concernant l'opération « BOULEVARD GUILLOU DPU RENFORCÉ » à CAEN (14) : sortie de ladite opération du Programme d'Action Foncière de la Ville de CAEN du 14 décembre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération 924613 – 14 – CAEN « BOULEVARD GUILLOU DPU RENFORCÉ »</p>
46-13	<p>Concernant l'opération « ENTRÉE DE VILLE SECTEUR CLÉMENCEAU » à CAEN (14) : sortie de ladite opération du Programme d'Action Foncière de la Ville de Caen du 14 décembre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération 901103 – 14 – CAEN « ENTRÉE DE VILLE SECTEUR CLÉMENCEAU »</p>
46-14	<p>Concernant l'opération « GUÉRINIÈRE-ÎLOT DES BOUVIERS » à CAEN (14) : sortie de ladite opération du Programme d'Action Foncière de la Ville de Caen du 14 décembre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération 901048 – 14 – CAEN « GUÉRINIÈRE-ÎLOT DES BOUVIERS »</p>

46-15	<p>Concernant l'opération « ÎLOT BELLIVET » à CAEN (14) : sortie de ladite opération du Programme d'Action Foncière de la Ville de Caen du 14 décembre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération 901099 – 14 – CAEN « ÎLOT BELLIVET »</p>
46-16	<p>Concernant l'opération « PLACE DE LA MARE » à CAEN (14) : sortie de ladite opération du Programme d'Action Foncière de la Ville de Caen du 14 décembre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération 901055 – 14 – CAEN « PLACE DE LA MARE »</p>
46-17	<p>Concernant l'opération « SECTEUR DES QUADRANS DPU RENFORCÉ » à CAEN (14) : sortie de ladite opération du Programme d'Action Foncière de la Ville de Caen du 14 décembre 2021, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions par voie de substitution contractuelle.</p> <p>Opération 924636 – 14 – CAEN « SECTEUR DES QUADRANS DPU RENFORCÉ »</p>
47	<p>Nouveaux termes du projet d'avenant technique, qui pourra être proposé aux collectivités liées à l'EPF Normandie par un Programme d'Action Foncière ou une Convention d'Action Foncière afin de pouvoir contractualiser sous forme de Convention d'Interventions.</p>
48	<p>Avenants aux conventions pour les opérations friches « ZAC du Halage » à SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY (76) et « EHPAD de Rouelles » à LE HAVRE (76).</p>
49	<p>Remise gracieuse des intérêts de retard de paiement concernant la cession de la parcelle cadastrée BT 748 à SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY (76).</p>
50	<p>Remise gracieuse des intérêts de retard de paiement concernant la cession du bien, sis 14 C Rue de la Briqueterie à YVETOT (76).</p>
51	<p>Approbation et adoption des modifications du règlement intérieur du Conseil d'Administration de l'EPF.</p>
52	<p>Délégations de pouvoir accordées au Directeur Général</p>
53	<p>Délégations de pouvoir accordées au Directeur Général Adjoint</p>
54	<p>Développement des partenariats.</p>
55	<p>Compte-tenu du caractère complexe et des enjeux juridiques de l'opération 900 509 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY « SORANO », consignation et déconsignation des indemnités d'expropriation</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour 8 lots de copropriété (lots n° 389, 403, 549, 563, 581, 587, 596, 601). • pour 12 lots de copropriété (lots n° 388, 406, 412, 436, 462, 482, 467, 488, 510, 527, 571 et 595).
56	<p>Affectation définitive aux résultats excédentaires au compte 10688 et rectification de l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2016.</p>
57	<p>Admissions en non-valeur.</p>